

PRÉFET DE LA GIRONDE

Direction départementale  
des territoires et de la mer  
de la Gironde

Service Maritime et littoral

**AVIS AUX NAVIGATEURS  
DU BASSIN D'ARCACHON  
n° 03bis/2016**

Arcachon, le 03/02/2016

Les usagers du Bassin d'Arcachon sont informés que :

**le vendredi 05 février 2016, entre 9 h 00 et 12 h 00**

devant le club de voile d'Arcachon, dans le chenal du Teychan, aura lieu un exercice pratique de Techniques Individuelles de Survie (TIS), dans le cadre de la formation du CFBS recyclage et initial.

Une équipe pédagogique du lycée maritime de Ciboure – site d'Arcachon encadrera cet exercice.

Au cours de ces matinées, des tirs de fusées de détresse seront effectués ainsi que l'utilisation de feux à mains et fumigènes.

Il est demandé aux navigateurs la plus grande prudence aux abords de ces exercices et de ne pas tenir compte du déclenchement des feux à main et des fusées de détresse depuis cette zone durant cette matinée.

L'Administrateur en Chef des Affaires Maritimes

**David MORDANT**

Chef du Service Maritime et Littoral d'Arcachon

